



**Procès-verbal de candidature au Master 1 et Master 2 (Quota 20%)
Année universitaire 2026/2027.**

**Procès-verbal de la réunion N°1 du comité pédagogique du master 1 et master 2
en Biodiversité et Environnement.**

L'an deux mille vingt-six, mardi le vingt deux du mois de septembre ; la cheffe de département, la cheffe de filière et les responsables de spécialités ont étudié les dossiers soumis en ligne sur la plateforme de la faculté des étudiants qui ont une licence du système LMD et diplôme bac+4 et plus.

Après étude des candidatures, le chef de département, le chef de filière et le responsable du master ont dressé une liste des candidats ayant les conditions pour poursuivre le Master 1 et 2 de la spécialité Biodiversité et Environnement :

• Pour Master 1, les candidats pré-retenus sont :

Nom	Prénom	Moyenne de cursus	Spécialité attribuée	Diplômes Licence en :
Yacine	Malek	10.21	RH1	Halieutiques
Bentahar	Nazih	10.30		Halieutiques
Bouzidi	Rachid	10.43		Halieutiques
Sebbah	Nour el Hoda	10.25		Halieutiques
Krechiche	Mohamed El Amine	10.34		BEMA
Haouari	Abdallah	12.56	BRM2	BRM

• Pour les demandes refusées sont :

Nom	Prénom	observations
Benjeriou	Nor el Imane	
Benmenouer	Yasmina	
Menaggar	Mansouria	
Menageur	Mansouria	
Medjoubi	Amel	
Bekhedda	Abderazak	

Chef de filière

B. Borsani Sofja
K. Rafie

Chef de spécialité

Chef de département

H. Fakhia